Fonction 1 :

A1.2 Intervenir lors d’une situation d’infraction

A1.2T2 Appréhender/Interpeller le ou les auteurs de l’infraction

Fonction 3 :

A3.1 Assurer les missions de secours et d’assurance aux victimes seul ou en équipe

A3.1T6 Réaliser les gestes de premiers secours

A3.1T7 Utiliser les matériels à disposition

*Pré-requis :*

* Utiliser les radios
* Rédiger un compte-rendu

*Objectifs :*

* Prendre en charge une victime (pro)
* Effectuer les gestes de premiers secours (pro)
* Protéger la victime et les tiers (pro+droit+com)
* Appréhender une personne suite à un acte délictueux (droit+pro)
* Rendre compte (com+pro+droit)

Fiche d’identité de l’entreprise : à créer

Vous poursuivez votre période de formation dans la société … en tant qu’agent de sécurité.

Vous poursuivez le filtrage de l’accès au stade, accompagné de deux collègues chargés de surveiller. Dans la file d’attente, une altercation a lieu entre deux spectateurs. L’un des deux est frappé au visage. Vous intervenez avec vos collègues.

**1ère partie : Analyser et repérer les différents risques liés à cette situation**

Jeux de rôle (annexe 1 : déroulé des scénarios : partir d’une situation simple, puis complexifier) + grille d’observation (document 1)

Synthèse partielle

**2ème partie : Prendre en charge une victime et effectuer les gestes de premiers secours**

L’individu ayant reçu un coup au visage présente un saignement abondant au niveau de l’arcade sourcilière. Il se tient toujours debout dans la file d’attente. Vous intervenez seul.

Jeux de rôle : grille d’observation (document 2 – trame : PREFAS)

Synthèse partielle

**3ème partie : Prendre en charge l’agresseur**

L’agresseur est toujours à proximité de la victime dans la file d’attente.

Jeux de rôle (annexe 2 : déroulé des scénarios : partir d’une situation simple, puis complexifier) + grille d’observation (document 3)

Synthèse partielle

**4ème partie : Responsabilité juridique de l’agent de sécurité**

Analysez les situations décrites dans le document 4 et indiquez les conséquences juridiques pour l’agent de sécurité.

* Non intervention de l’agent de sécurité (non assistance à pers. en danger)
* Perte de sang-froid de l’agent
* Atteinte à la dignité
* Propos racistes ou déplacés…

***1 - ANALYSER ET REPERER LES DIFFERENTS RISQUES LIES A CETTE SITUATION***

***SCENARIOS***

La situation dégénère en rixe

Les deux individus impliqués dans la situation de départ appartiennent à un ou des groupes de personnes qui transforment la situation en une rixe de plus grande ampleur.

Risques :

* Débordement des agents
* Blessures diverses des impliqués
* Présence d’armes (avant filtrage)
* Blessures diverses des tiers
* Blessures diverses des agents
* Difficulté de prise en charge de la victime

Mouvement de panique dans le public

La situation de départ provoque un mouvement de foule dans la file d’attente, les personnes situées en avant de la file reculent et en bousculent d’autres.

Risques :

* Mouvement de panique
* Débordement des agents
* Blessures, crises diverses dans le public
* Difficulté de prise en charge de la victime

Dégradation de l’état de la victime

Le coup porté lors de la situation de départ provoque d’autres détresses chez la victime que le saignement de l’arcade sourcilière.

Risques :

* Prise en charge de la victime plus complexe
* Détérioration de l’état de la victime

Rebellion de l’individu ayant porté le coup

L’individu ayant porté le coup lors de la situation de départ ne se calme pas et refuse d’obtempérer

Risques :

* Fuite de l’individu
* Rebellion de l’individu
* Blessures diverses des agents
* Blessures diverses des tiers
* Mise en cause des agents en cas d’intervention « hors cadre » légitime défense

***D’autres scénarios sont envisageables…***

***2 - PRENDRE EN CHARGE UNE VICTIME ET EFFECTUER LES GESTES DE PREMIERS SECOURS***

***Grille d’observation***

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Oui** | **Partiel** | **Non** |
| **PR**otéger | * Séparation des individus impliqués * Mise à l’écart de la victime |  |  |  |
| **E**xaminer | * Repérer le saignement * Recherche d’autres signes * Bilan PSE (si acquis) |  |  |  |
| **F**aire **A**lerter | * Transmettre toutes les informations nécessaires à   l’intervention des secours   * Utiliser les moyens mise à dispositions * Respecter la procédure |  |  |  |
| **S**ecourir | * Allonger la victime * Arrêter le saignement par les moyens disponibles * Couvrir la victime * Parler / Rassurer la victime |  |  |  |

***3 - PRENDRE EN CHARGE L’AGRESSEUR***

***SCENARIOS***

L’individu coopère

Après avoir porté le coup à la victime l’agresseur se calme immédiatement, conscient de son geste

et coopère

L’individu reste agressif

Après avoir porté le coup, l’agresseur ne se calme pas et montre son hostilité envers le(s) agent qui intervient

L’individu prend la fuite

Après avoir porté le coup l’individu bouscule les personnes de la file d’attente et s’enfuit par la sortie du stade, dans la rue.

***D’autres scénarios sont envisageables…***

***3 - PRENDRE EN CHARGE L’AGRESSEUR***

***Grille d’observation***

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Oui*** | ***Partiel*** | ***Non*** |
| ***L’individu coopère*** | * Aborder la victime avec calme/ Sang froid * Emmener l’agresseur discrètement à l’écart de la foule * Dialoguer * Alerter immédiatement avec les forces de l’ordre * Conduire l’agresseur dans le local prévu * Transmettre les informations à la hiérarchie en respectant la procédure |  |  |  |
| ***L’individu reste agressif*** | * Aborder la victime avec calme/ Sang froid * Dialoguer pour tenter de limiter la crise * Interpeller à 2 agents minimum * Agir dans le cadre de la légitime défense * Alerter/Faire alerter dès que possible les Forces de l’ordre * Conduire l’agresseur dans le local prévu ***(si possible)*** * Transmettre les informations à la hiérarchie en respectant la procédure |  |  |  |
| ***L’individu prend la fuite*** | * Tenter de rattraper l’individu ***(si possible)*** avec prudence dans les limites de l’établissement (hors voie publique) * Prendre contact avec les tiers bousculés * Alerter immédiatement avec les forces de l’ordre * Etre capable de fournir une description correcte de l’agresseur * Transmettre les informations à la hiérarchie en respectant la procédure |  |  |  |

***4 RESPONSABILITE JURIDIQUE DE L’AGENT DE SECURITE***

|  |  |
| --- | --- |
| Situations | Conséquences juridiques |
| Une personne est victime d’un malaise sur un parking d’un hypermarché. Un agent de sécurité ayant fini son service et se rendant à sa voiture fait mine de ne rien voir. | Non-assistance à personne en danger.  5 ans – 75 000 € d’amende. |
| Sur demande de son patron, un agent de sécurité surveille discrètement un représentant syndical dans l’entreprise. | 3 ans d’emprisonnement,  45 000 € d’amende. |
| Dans un Centre commercial, deux caméras extérieures étaient tournées volontairement vers un immeuble d’habitation proche du Centre (aucune autorisation n’avait été accordée par le Préfet). | 2 ans d’emprisonnement,  30 000 € d’amende. |
| Soupçonnée de vol, une jeune femme est conduite par un agent de sécurité dans un local. En attendant les gendarmes, ce dernier décide d’effectuer une palpation de sécurité sur la jeune femme. | Il ne peut pas : dépôt de plainte possible. |
| Lors d’une manifestation sportive importante, plusieurs palpations sont effectuées par des agents de sécurité sur des personnes à la peau mate et ce,  malgré le refus des personnes contrôlées. | Ils ne peuvent pas : discrimination, non consentement des personnes, plainte possible. |
| Sûr du dressage de son chien, un agent ne lui met pas de laisse aux abords d’un centre culturel. | Amende de 1 500 € (3 000 en cas de récidive) |
| Soupçonneux, un vigile décide de prendre de force le sac d’une cliente. | Il ne peut pas : il s’agit d’un acte de violence pouvant entraîner un dépôt de plainte. |
| Un agent de sécurité, récemment embauché, ne possède pas la carte professionnelle. | Infraction punie d’un an d’emprisonnement et de 15 000 € d’amende. |
| Une personne sort d’un magasin. L’agent de sécurité la rattrape, invoquant le flagrant délit de vol et veut la ramener au magasin. | Il ne peut pas : il doit amener la personne à l’OPJ le plus proche (article 73 du CPP) et non pas au magasin |
| Un vigile exige de voir le contenu des poches du manteau d’une cliente. | Il ne peut pas : ce n’est pas un bagage à main (dépôt de plainte possible). |